



Montreuil, le 18 mars 2015

Monsieur le Président de la CFE-CGC  
59, rue du Rocher  
75008 PARIS

Objet : Alerte sur le respect dans les échanges entre organisations syndicales

Monsieur le Président,

Si la méthode de communication par mail ne semble ni automatique, ni régulière, à deux reprises, des agents du collectif des SDIS ont été destinataires de .... torchons ... - pour rester poli - de la part d'adhérents à la CGC-CFE via leur syndicat Avenir Secours regroupant des cadres sapeurs-pompiers.

Déjà, le 31 octobre 2011, Monsieur XXXXX écrivait une réponse visant directement un camarade du collectif des agents des SDIS, en réponse à un appel national à la mobilisation des cadres le 3 novembre 2011 contre la réforme de la filière.

Extrait de la messagerie de l'époque : « *Bonjour, Le bureau CGT du SDIS 91 - devenu subitement représentant des cadres avec un statut national ! – a envoyé en début de semaine un tract appelant les officiers à participer à la manifestation du 3 novembre. En tant qu'ancien du SDIS 91, mais surtout en tant que Président du Syndicat AVENIR SECOURS directement attaqué par ce tract, je suis obligé de réagir....* ». Plus loin et pour conclure ce mail, « *Tous les officiers de catégorie B vont donc bénéficier du nouvel espace statutaire donc de grilles indiciaires plus avantageuses.*

*D'ailleurs, puisque le signataire du document est de catégorie B, je lui demande solennellement, afin que sa frustration fasse des heureux, de reverser toutes les augmentations de salaire dont il bénéficiera personnellement, grâce à l'action de la DASC, à l'œuvre des pupilles.*

Le 10 février 2015, à 19 h 26, en marge des travaux concernant les REAC-SIC CTA-CODIS, c'est un autre camarade du collectif qui reçoit sur sa boîte mail une attaque personnelle directe en ces termes :

*« Bonsoir Philippe,  
Dans un premier temps je ne réponds qu'à toi...Mais c'est trop fort... » plus loin «  
Toi, tu arrivais quelque temps après seulement dans le groupe de travail à ma grande surprise !  
Fanfaronner à quatre mois de la fin des travaux sur les RÉAC me fait doucement  
rire !“»*

Le signataire est XXXX XXXXX Délégué national Avenir Secours.

Ces deux messages nous semblent très éloignés des principes d'un dialogue respectueux entre organisations syndicales. Aujourd'hui, nous vous invitons à préciser à vos collaborateurs membres d'Avenir Secours que la CGT et son collectif des SDIS n'acceptera pas d'autres attaques à caractère personnel.

Les règles élémentaires de savoir-vivre ne seraient-elles bonnes que lorsque d'autres s'adressent à eux? Les agents de catégorie B et C seraient-ils leurs larbins?

*« L'ego est inversement proportionnel à la confiance en soi. Tout simplement parce que quelqu'un qui a confiance en lui n'éprouve pas le besoin d'avoir des preuves extérieures de sa valeur. »\**

C'est sur le fond, la bataille des idées, et pas sur les attaques personnelles que nous concevons les échanges entre les organisations syndicales.

Nous vous remercions pour l'attention que vous porterez à ce courrier et nous ne doutons pas que des échanges plus civilisés seront désormais à la portée de l'ensemble des représentants de votre organisation.

Pour le collectif CGT des SDIS

A handwritten signature in blue ink, appearing to be 'Sébastien DELAVOUX', written in a stylized, cursive script.

Sébastien DELAVOUX